



Du 1er au 8 décembre 2022, les personnels de la DGFIP sont invités à s'exprimer et voter pour leurs représentantes et représentants dans les instances locales et nationales de dialogue social. Ce vote s'effectuera par voie électronique.

Pourquoi voter est si important ?

Historiquement, le taux de participation aux élections professionnelles a toujours été très élevé aux Finances Publiques. Et ce taux est déterminant car de la participation dépend la légitimité des représentantes et représentants des personnels face à une administration qui n'a de cesse de détruire et de démanteler la DGFIP. Voter massivement permettra donc aux agentes et aux agents de mieux se faire entendre.

Dans un contexte marqué par des crises multiples (sanitaire, écologique, sociale...), l'accélération de l'offensive libérale, remettant en cause les solidarités, les acquis sociaux, les garanties collectives, renforce encore l'importance du rôle des organisations syndicales.

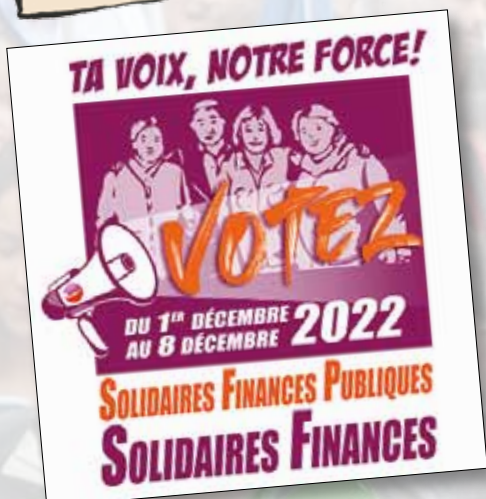
Les quatre années qui viennent de s'écouler ont été particulièrement éprouvantes. Les effectifs ont encore fondu à la DGFIP (103 000 emplois en 2018 contre moins de 95 000 en 2022).

La mise en place à marche forcée du NRP (Nouveau Réseau de Proximité) a gravement dégradé les services publics, les conditions de travail et l'exécution de nos missions. La crise COVID, inédite, a précipité le développement du télétravail en modifiant durablement et profondément l'exercice de nos métiers.

Malgré cela, durant cette période, Solidaires Finances Publiques s'est toujours tenu aux côtés des agentes et des agents, comme par exemple durant les différents confinements, en rendant compte quotidiennement de la situation sanitaire aux collègues suite aux conférences téléphoniques avec la Direction. Plusieurs avancées grâce aux luttes syndicales sont également intervenues durant la période, même s'il reste beaucoup à faire. On citera par exemple la suppression de la limitation du nombre de participation aux concours, obtenue par Solidaires Finances Publiques.

À l'avenir, et pour les quatre années qui viennent, Solidaires Finances Publiques continuera donc, grâce à votre confiance, à soutenir les conditions de travail des agentes et des agents, les emplois, les missions.

Solidaires Finances Publiques continuera de lutter contre l'arbitraire et contre l'individualisation, de défendre, grâce à sa ténacité et sa technicité, les situations collectives et individuelles.



Du 1er au 8 décembre 2022

VOTEZ

Solidaires Finances Publiques

Solidaires Finances

Le Comité Social d'Administration Local (CSAL)

Au 1er janvier 2023, une nouvelle ère s'ouvre, celle du CSAL né de la fusion du CTL (Comité Technique Local) et du CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de travail). Au sein de cette nouvelle instance, nous entendons porter haut et fort la voix de l'ensemble des personnels, pour préserver nos missions de service public de proximité et défendre encore et toujours nos conditions de travail.

Depuis les dernières élections de 2018, la fonction publique et la DGFIP ont été confrontées à la multiplication des attaques et des réformes destructurantes qui ont fragilisé nos missions, détruit nos emplois et mis à mal notre réseau de proximité, en particulier au sein de la DRFIP Paris. Ces quatre années écoulées ont été marquées par :

- La démétropolisation et la mise en place du «nouveau réseau de proximité» (NRP) qui ont pour effet de délocaliser nos missions hors de l'Île-de-France, au plus loin des usagers et usagers et sans considération pour la qualité du service rendu.
- La restructuration incessante des services parisiens (fusions, scissions, réorganisations, déménagements, ...).
- La fermeture des sites Abbé Groult (15e), Bénard (14e), Geoffroy St Hilaire (5e), Boucry (18e).
- La fermeture des caisses pour les paiements en espèces, privatisées au profit des bureaux de tabac.
- L'entrée en vigueur de la Loi ES-SOC qui complique notre rapport aux contribuables en particulier dans le cadre du contrôle fiscal.
- Le transfert des taxes douanières et d'urbanisme à la DGFIP.
- La dématérialisation à outrance avec des outils informatiques de plus en plus défaillants.
- Le développement du télétravail.
- Et bien évidemment le COVID, les confinements et la gestion du fonds de solidarité pour les entreprises (FDS).

Durant ces 4 années, Solidaires Finances Publiques Paris n'a eu de cesse

d'intervenir en CTL et en CHSCT, et d'utiliser les outils du CHSCT (droits d'alerte, enquêtes, expertises sur des situations de travail) pour défendre les missions et les conditions de travail.

Durant ces 4 années, nous avons combattu la mise en oeuvre zélée du NRP parisien par notre direction qui, obnubilée par les m² à rendre et les missions à abandonner, a omis volontairement ou non (oups !) de prévoir la restauration collective des collègues.

Nous avons dénoncé l'hypocrisie de l'administration qui, d'un côté, affirme que les conditions de travail sont pour elle un enjeu majeur, et de l'autre côté, restructure, supprime des centaines d'emplois chaque année à Paris tout en maintenant une pression statistique intenable pour les collègues, y compris pour les cadres intermédiaires.

Nous avons alerté du mal-être croissant des personnels lié à la perte de sens au travail, à la dégradation de la formation initiale et continue (avec notamment la généralisation des e-formations), à l'industrialisation des tâches et des listes à exploiter, ...

Nous avons défendu le droit des agents et agentes à télétravailler, ou pas.

Nous avons bataillé pour que soient respectées dans les services les règles transparentes en matière de suppressions d'emplois que nous subissons, notamment dans les SIE où la tentation était grande de laisser les chefs de service choisir les collègues dont ils voulaient se séparer.

Nous avons régulièrement demandé que des questions métier (sur le

contrôle fiscal, sur les fonds de solidarité, sur la destruction des dossiers papier, sur le SFACT «service facturier de la ville de Paris», sur la mise en place des antennes SIE, sur les nouvelles organisations de travail en SIP) soient inscrites à l'ordre du jour des CTL et CHSCT.

Nous avons lutté pour l'égalité professionnelle et contre les violences sexistes et sexuelles (et obtenu un droit à HMI complémentaire pour promouvoir l'égalité femme / homme).

Nous avons régulièrement interpellé la Direction sur les problèmes liés aux travaux, nous avons financé via le CHSCT les améliorations collectives et effectives des conditions de travail, obtenu que lors des déménagements, toutes et tous les collègues concerné.es (y compris celles et ceux en télétravail) bénéficient d'une autorisation d'absence.

Fort-es de notre expérience, de la technicité acquise en CTL, en CHSCT et en CAPL, nous entendons poursuivre notre action au sein du CSA et ne pas laisser nos droits, vos droits se diluer dans une nouvelle instance fourre-tout.

À Paris, notre «réseau de militant-es», notre présence sur l'ensemble des sites, au plus proche du terrain, le nombre important de nos adhérents et adhérents nous permet de témoigner de la réalité des services et des agentes et agents auprès de la direction.

Solidaires Finances Publiques Paris continuera à résister à tous les niveaux, et à porter la voix de toutes les agentes et tous les agents de la DRFIP.



Nos candidates et nos candidats



Magali **POUGNET**



Grégory **CARPENTIER**



Sylvie **CRANSAC**



Jean-Pierre **MARTIN**



Catheline **HEROLD**



Adrien **ARDUINI**



Sylvie **GAREL**



Gwenaël **CRAVIC**



Marie-Laure **GREHANT**



Jean-Pierre **CHABOT**



Violette **MUSSAT**



Lionel **TANGUY**



Nathalie **CHASLE**



Kanyi **AMOUZOGAH**



Anne **BOUTET**



Jean-Baptiste **RAUCH**



Aurélia **BARRAUD**



Stéphane **CIPOLLONE**



Isabelle **LARDEAU**



Jean-Marc **GAYRAUD**

GESTION : défendre et s'adapter aux évolutions pour défendre encore et toujours le droit des agentes et agents

Ces élections vont voir un élément majeur des actes de gestion bouleversé avec la suppression des CAP Locales. Déjà vidées pour une très grande partie de ses attributions : mobilité et promotion (mutations, tableaux d'avancement et liste d'aptitude) les CAP Locales vont être définitivement supprimées au 01/01/2023 ! Dorénavant tous les recours relevant des CAPL auparavant seront traités nationalement par les trois CAP nationales compétentes.

La période qui s'est écoulée depuis le dernier scrutin a une nouvelle fois été riche en activités pour nos élu-es. Si le nombre d'instances a diminué, l'action de défense individuelle n'a pas été réduite, bien au contraire. La suppression des CAP locales ou nationales de mutations ne signifie pas la disparition de la défense des agent-es. Le travail des militant-es de Solidaires Finances Publiques se fait ailleurs et autrement, et le timing est différent.

Déjà habitué-es et rodé-es aux permanences syndicales notamment au moment des entretiens d'évaluations et surtout des dépôts des demandes de mutations, les militant-es et élu-es de Solidaires Finances Publiques Paris ont étendu leur champ d'action avec l'aide aux demandes de première affectation des A et B stagiaires parisiens entrant dans les ENFIP. Cela se double désormais de webinaires nationaux (sur les actes de gestion notamment) dont le succès est croissant.

La période qui s'ouvrira après les élections de décembre sera marquée par de profonds bouleversements notamment sur le volet mobilité.

Les fameuses LDG (lignes directrices de gestion) vont s'appliquer dans leur intégralité pour la prochaine campagne de mutations nationale et locale. De fait c'est un grand chamboule-tout qui va commencer.

D'ores et déjà les militant-es de Solidaires Finances Publiques sont formé-es et la prochaine campagne de permanences sera cruciale car c'est dès la confection de la demande de mutation que la stratégie de défense va s'élaborer et débiter.

La défense autrefois ciblée sur les commissions paritaires se fera désormais bien en amont, et ce dès le début de la campagne de mutations. Les permanences et contacts avec nos militant-es sont indispensables pour monter un dossier solide qui permet d'envisager une mutation.

Désormais il est absolument indispensable que chaque collègue souhaitant obtenir une mutation se rapproche d'un-es de nos militant-es pour rédiger sa demande, qu'il ou elle fasse connaître sa situation particulière le cas échéant, et qu'il ou elle produise les justificatifs et/ou courriers nécessaires pour la détailler. C'est grâce à ce contact que nos élus nationaux pourront prendre en charge la défense des collègues et intervenir en amont. Le lien étroit qu'entretient la section locale et le bureau national est un gage d'efficacité pour l'agent-e et l'adhérent-e dans sa défense individuelle.

Les recours en matière d'évaluation professionnelle, en chute depuis l'abandon des réductions d'échelon requièrent cependant beaucoup de temps pour bâtir et assurer la défense des

dossiers. Le passage de l'examen des recours au plan national ne modifiera qu'à la marge l'investissement et la disponibilité des militant-es. En effet toute la procédure et la préparation de la défense incomberont aux sections locales et seul le passage en CAP Nationale sera pris en charge par nos élus nationaux.

Là aussi des bouleversements profonds sont à venir : l'arrivée de la nouvelle application ESTEVE en lieu et place d'EDEN-RH risque, au delà de modifications déjà significatives (tableau synoptique qui passera de 4 rubriques à une quinzaine...) de servir de cheval de Troie à l'introduction de la rémunération au mérite.

Pour nous, c'est non et toujours non à ce système qui ne pourra être que source de conflits dans chaque service !

Depuis 2018 les élu-es et militant-es de Solidaires Finances Publiques n'ont pas chômé, tant dans les instances qu'au quotidien sur le terrain. En effet la défense individuelle de chacun et chacune ne se limite pas au seul travail en instances, et c'est un combat de tous les jours que de défendre, accompagner, conseiller les collègues. Il faut pour cela des militant-es et élu-es formé-es. La nouvelle instance CSA qui gèrera un panel très large de compétences verra les élu-es de Solidaires Finances Publiques y prendre toute leur place. À l'instar du volet mobilité, le volet promotion n'échappera pas à notre action. La suppression des CAP locales et nationales ne signifie absolument pas la disparition du travail de défense des dossiers des collègues postulants pour un passage de C en B ou de B en A.

La section Paris de Solidaires Finances Publiques continuera de s'investir dans les dossiers et de les défendre à tous les niveaux. Mais pour cela chacun-e devra être extrêmement vigilant-e et surveiller son CREP, qui va devenir demain l'alpha et l'oméga de toute la gestion individuelle.

Nous pourrions reprendre mot pour mot les propos que nous tenions il y a 4 ans. C'est une équipe expérimentée, dynamique et combative qui sollicite vos suffrages, afin que lors des quatre prochaines années qui s'annoncent si difficiles, les agentes et les agents soient défendu-es du mieux possible et en cohérence, tant au plan local que national. Notre rôle est réellement primordial. Le plus souvent placé-es en première ligne, nous analyserons et aiderons les personnels à comprendre, décrypter, à se défendre et faire entendre leurs droits pour chaque acte de gestion et dans leur quotidien.

Solidaires Finances Publiques Paris

<http://sections.solidairesfinancespubliques.info/750/solidairesfinancespubliques.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr>



Elections professionnelles 2022

Comment voter ?



1. Se connecter à votre compte ENSAP :
<https://ensap.gouv.fr/web/accueilnonconnecte>

L'Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public

Connexion à mon espace sécurisé

J'accède à mon compte avec mes identifiants
Ensap

Identifiant (obligatoire)

Mon numéro de sécurité sociale sur 15 caractères.

Mot de passe (obligatoire)

Attention : après 3 tentatives de connexion infructueuses, l'accès à votre espace sera momentanément bloqué.

Mot de passe oublié ?

Me connecter

1ère connexion avec FranceConnect

Si vous vous connectez pour la première fois avec FranceConnect, vous devez passer les 3 étapes qui vous sont demandées pour vérifier et confirmer votre identité. De retour sur votre page d'accueil, vous pourrez vous connecter directement avec FranceConnect sans autre formalité.

[Découvrez l'ENSAP en images en visualisant cette vidéo](#)

[Créez et accédez à votre espace facilement : consultez notre vidéo](#)

Découvrir l'ENSAP →

Questions fréquentes

2. Une fois connecté.e, télécharger la carte électorale

Mon tableau de bord

Bienvenue dans votre espace sécurisé

Cliquer sur le lien "Carte électorale"
pour lancer le téléchargement

Ma rémunération

📄 **Bulletin de paie d'octobre 2022**
23/10/2022 2022_30_BP_octobre.pdf (PDF, 25 Ko)

📄 **Bulletin de paie de septembre 2022**
23/09/2022 2022_09_BP_septembre.pdf (PDF, 25 Ko)

Voir tous les documents

Mes documents employeur

📄 **Carte électorale 19 octobre 2022**
Nouveau
23/10/2022 2022_30_19_eVote_octobre.pdf
(PDF, 67 Ko)

Voir tous les documents

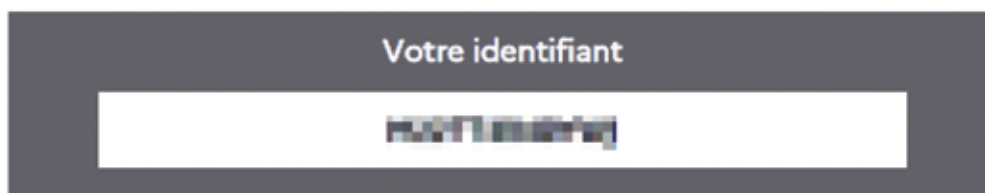
Simulateur de retraite

Vous ne remplissez pas les conditions pour accéder au simulateur de retraite. Vous pouvez consulter les autres services disponibles sur retraitesdeletat.gouv.fr

3. Dans le document PDF téléchargé vous avez un identifiant qui vous servira pour voter, alors conservez -le bien !

Pour activer votre compte:

- Rendez-vous sur le site electionsprofessionnelles2022.finances.gouv.fr
- Activez votre compte en renseignant l'identifiant qui figure ci-dessous et le mot de passe temporaire reçu à l'ouverture du portail de vote par courriel ou courrier papier.



4. Après avoir téléchargé votre carte électorale, vous allez recevoir un message avec un mot de passe temporaire


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Élections professionnelles 2022

PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS

Vous êtes appelé(e) à participer aux élections professionnelles 2022 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique.

Votre espace électeur vient d'ouvrir et vous permet dès à présent de consulter les scrutins auxquels vous pourrez voter ainsi que les listes électorales. Les candidatures et professions de foi seront mises en ligne à partir du mercredi 16 novembre 2022.

Le vote se déroulera du **jeudi 1er décembre 2022 à 08h30 (heure de Paris)**
au **jeudi 8 décembre 2022 à 17h00 (heure de Paris)**.

Pour participer à ces élections, veuillez cliquer sur le lien suivant :

Accédez au site de vote de vos Elections Professionnelles 2022

- **Activer votre compte** en renseignant au sein du site de vote votre **identifiant** contenu dans la carte électeur disponible sur le site de [ENSAP](https://www.ensap.fr) et le **mot de passe temporaire** qui figure ci-dessous.

Votre mot de passe temporaire 

5. Se rendre sur le site :

<https://electionsprofessionnelles2022.finances.gouv.fr/portail/identification-portail-electeur>

et s'identifier avec : - l'identifiant figurant sur la carte électorale
- le mot de passe reçu par mail

Accès à l'espace personnel

Votre **identifiant** figure sur votre carte électorale déposée dans l'ENSAP, ou reçue par courrier.
Votre **mot de passe temporaire**, à personnaliser lors de l'activation de compte, vous a été envoyé par mail.
En cas de difficulté, consultez la rubrique « Mes informations pratiques » ci-dessous.

* : champ obligatoire

Saisissez votre identifiant :


Saisir l'identifiant présent sur la carte d'électeur téléchargée sur ENSAP

Saisissez votre mot de passe :

Saisir le mot de passe reçu par mail


Mot de passe oublié? Compte non activé?


Veillez saisir le code de sécurité ci-dessous :

 5801

Ne pas oublier le code de sécurité

RETOUR

 S'identifier avec FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect ?


 Mes informations pratiques

- > Guide du Vote – Foire aux Questions
- > Aide en ligne
- > Formulaire de demande d'assistance


© 2022 VOXALY - Mentions légales - Conformité RGAA - Solution proposée par VOXALY, une marque de Docaposte

6. Vous serez ensuite redirigé.e vers la page « je crée mon mot de passe personnel »

Je crée mon mot de passe personnel

✓ 

Barre de niveau de sécurité du mot de passe : Forte

✓ 

Saisir de nouveau votre mot de passe

* : champ obligatoire

7. Félicitations : votre compte est maintenant activé !

Elections professionnelles 2022


🏠 ? 🔌

Espace personnel

 **Mon Compte**
M. BARRAT (BARRAT M)
> Mes informations personnelles

 **Mes scrutins**
> Consulter les listes électorales
> Consulter les scrutins, les candidatures et les professions de foi
> Formuler une réclamation

 **Mes informations pratiques**
> Guide du Vote – Foire aux Questions
> Aide en ligne
> Formulaire de demande d'assistance

 **Je Vote**

Ouverture du vote dans

27	23	03
Jour(s)	Heure(s)	Minute(s)

Ouvert du jeudi 01 décembre 2022 à 08h30 au jeudi 08 décembre 2022 à 17h00 (Heure de Paris)

© 2022 VOXALY - Mentions légales - Conformité RGAA - Solution proposée par VOXALY, une marque de Docaposte

8. Conservez bien votre identifiant présent sur votre carte électorale et le mot de passe personnel que vous avez créé, vous en aurez besoin pour vous connecter entre le 1er et 8 décembre pour VOTER



**Une élection, 4 scrutins
UN SEUL VOTE SOLIDAIRES**